



## PROGRAMME CONFÉRENCE - DÉBAT AFS

**« APPLICATION DES NOUVELLES NORMES SUR LA VALIDATION  
ET LES CONTRÔLES DE ROUTINE DE LA STÉRILISATION PAR LA  
VAPEUR D'EAU DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ »**

***Lyon, mercredi 17 mars 2010 – 9h15 – 17h00***

9h15-9h30 : Introduction *D. Goulet, B. Jouanneteau*

9h30 – 9h45 : Le nouvel arrêté remplaçant celui du 3 juin 2002 relatif à la stérilisation des dispositifs médicaux rendant opposable la norme NF EN 17 665 *S. Geysens*

9h45-10h00 : Retour sur la journée AFNOR de présentation des normes 17 665 *C. Canon*

10h00-10h30 : Exigences générales et particulières des normes NF EN ISO 17 665-1 et NF CEN ISO/TS 17 665-2 : *D. Goulet*

10h30-10h50 : Partage des responsabilités entre fabricants et utilisateurs - QI et QO  
*B. Jouanneteau*

10h50-12h15 : Non conformités vis-à-vis des validations en milieu industriel  
Essais à mener selon la norme NF EN 285 *B. Jouanneteau*

12h20-13h00 : Ce qui se fait actuellement en France et à l'étranger

- point de vue d'un pharmacien hospitalier effectuant les validations *N. François*
- ce qui se fait au Royaume-Uni et aux Pays-Bas *D. Goulet*
- ce qui est fait en Suisse, Allemagne et Autriche *F. Cavin*
- ce qui se fait actuellement en Espagne *C. Carrillo*

13h00-14h30 : Repas

14h30-15h00 : Présentation, discussion sur l'intérêt et leur applicabilité des tests de QO demandés dans les normes 17 665 *C. Carrillo, T. Von dem Hagen*

15h00-15h30 : Présentation, discussion sur l'intérêt et leur applicabilité des contrôles de routine demandés dans les normes 17 665 *D. Goulet*

15h30-15h45 : Application des normes 17 665 aux petits autoclaves : validation et contrôles de routine. Que proposer en pratique aux cabinets libéraux ? *J.M. Kaiser*

15h45-16h30 : Table ronde avec les conférenciers – questions/réponses

16h30-16h45 : Proposition de stratégie de validation et contrôles de routine: *D. Goulet,*

16h45-17h00 : Conclusions ; projet d'élaboration d'un guide d'application ? *D. Goulet, C. Canon, S. Geysens*

## Conférenciers

C. CANON Chef de Projet AFNOR – Saint-Denis

C. CARRILLO Directrice production stérilisateur Matachana - Barcelona

F. CAVIN Président de la Société Suisse de Stérilisation Hospitalière – Responsable de la Stérilisation Centrale du C.H.U.V. de Lausanne

N. FRANÇOIS Praticien hospitalier - Pharmacien effectuant des validations à l'APHM

S. GEYSSENS Ingénieur biomédical – Chargé de mission - DHOS – Ministère de la Santé

D. GOULLET Président honoraire AFS - Praticien hospitalier – Pharmacien - Responsable de la Stérilisation Centrale de l'Hôpital Edouard Herriot - Lyon

B. JOUANNETEAU Pharmacien consultant ARDI (*Agence Régionale du développement et de l'Innovation*) - Lyon

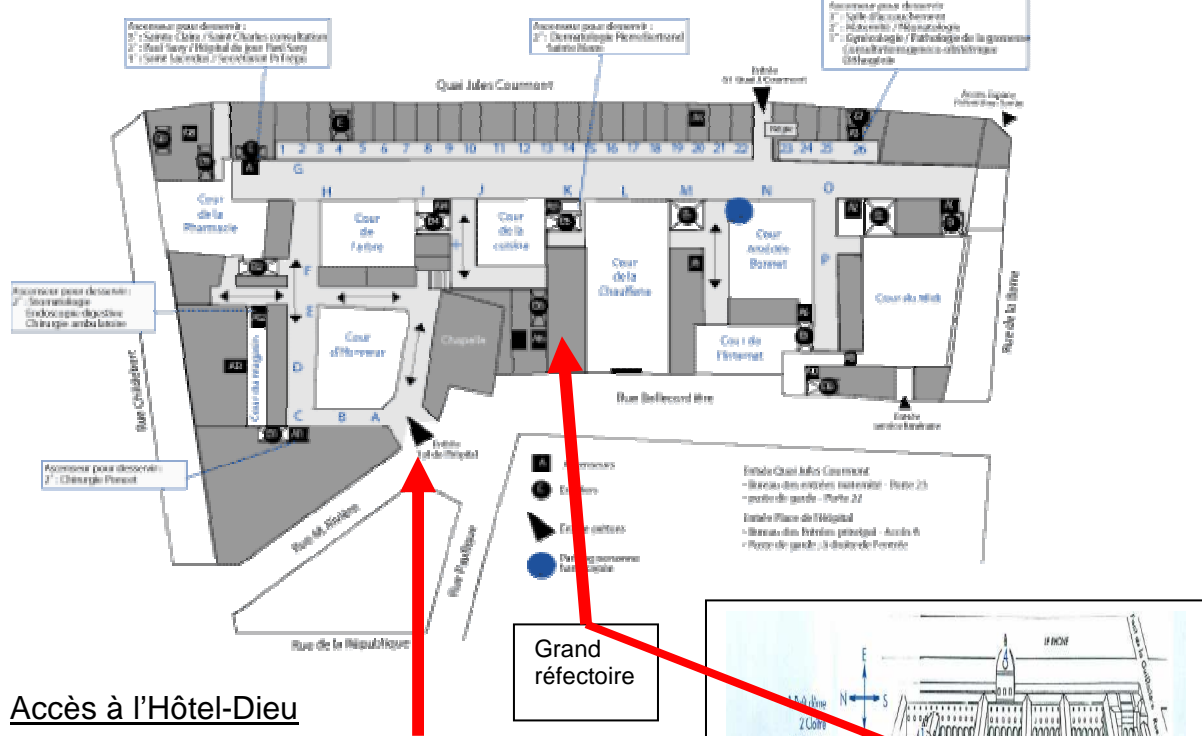
J.M. KAISER Vice-Président AFS - Praticien hospitalier – Pharmacien - Responsable de la Stérilisation Centrale du groupe hospitalier La Pitié-Salpêtrière - APHP

T. VON DEM HAGEN Directeur Qualité et R&D, stérilisateur Webeco-Matachana

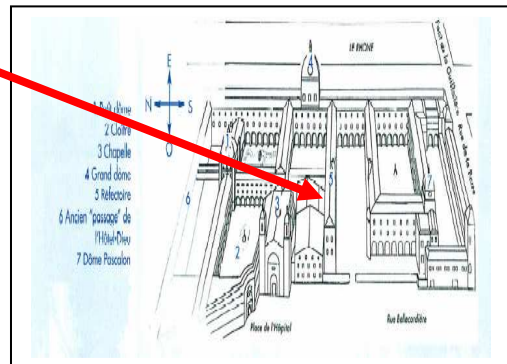
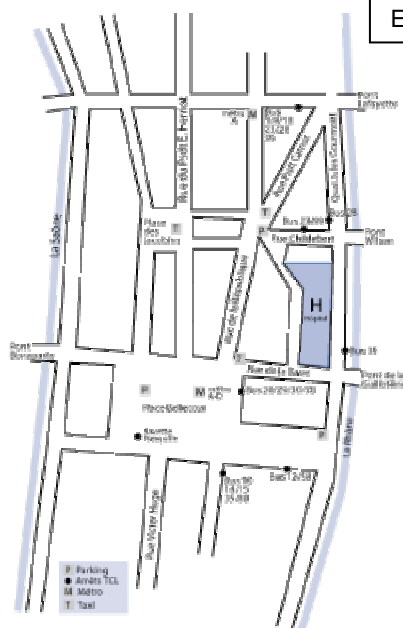
## Lieu des présentations et du débat :

Grand réfectoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon

Entrée par la porte côté chapelle rue Marcel Rivière. Suivre le fléchage.



## Accès à l'Hôtel-Dieu



Pas de stationnement possible dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu

Metro : station Bellecour (lignes A et D) ou Cordeliers (ligne A)

## Bulletin d'inscription

Mr, Mme , Melle

Prénom

Fonction

Adresse

e.mail

s'inscrit à la journée AFS du 17 mars 2010 « APPLICATION DES NOUVELLES NORMES SUR LA VALIDATION ET LES CONTRÔLES DE ROUTINE DE LA STÉRILISATION PAR LA VAPEUR D'EAU DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ » en tant que :

- \* Membre actif AFS (à jour de sa cotisation) : montant de l'inscription : 55 €
- \* Professionnel de la stérilisation en établissement de soins non membre actif AFS : montant de l'inscription : 80 €
- \* Membre associé AFS (à jour de sa cotisation) : montant de l'inscription : 250 €
- \* Autre public : montant de l'inscription : 400 €

A retourner avant le 20 janvier 2010 avec votre chèque libellé à l'ordre de l'AFS  
à Mr Richard DOLLINGER  
BIO-STERIL - 77 Chemin de la Croix Haty  
69 210 SAINT GERMAIN SUR L'ARBRESLE  
Tel 06 15 34 23 22

L'inscription n'est considérée comme effective que si accompagnée du chèque correspondant. Un reçu électronique vous sera envoyé.

Date et signature

L'inscription donne droit à la participation aux conférences et au débat, un café d'accueil, le repas de 13h et les documents des présentations.